

option

BULLETIN D'INFORMATION

MAROC

"MINER LES FONDEMENTS MEME DE L'IMPERIALISME, PAR L'ACCROISSEMENT DE LA SOLIDARITE DES TROIS CONTINENTS : AFRIQUE, ASIE, AMERIQUE LATINE ET L'ACTION CONJUGUEE DE TOUTES LES FORCES PROGRESSISTES DANS LE MONDE."

MEHDI BEN BARKA

SUPPLEMENT A LA REVUE MAROCAINE "Alikhtiar Athaouri" - mai 1983

PROCES DE RABAT : SOLIDARITE AVEC LES 33 MILITANTS DE L'U.S.F.P. !

Le 8 mai dernier, des militants membres de la Commission Administrative et du Comité Central de l'U.S.F.P., ont été empêchés par les partisans du Bureau Politique de participer à une réunion du Comité Central convoquée par le B.P. au local du Parti à Rabat.

La police, présente dans les environs depuis l'aube, ne tarde pas à intervenir, à la suite d'une provocation du gouverneur de Rabat en personne qui avait giflé un des responsables du Parti, Benamar. Des dizaines d'arrestations sont opérées parmi les militants qui ont fait preuve d'un sang froid remarquable face à la violence de la police. Comme par hasard, aucun des partisans du B.P. n'a été arrêté.

Ce dernier, débarrassé des "gêneurs" peut enfin tenir sa réunion qui se déroule dans une atmosphère d'unanimité. En effet, c'est à l'unanimité que ce "Comité central" décide de participer aux élections municipales et communales du 10 juin prochain. De même qu'est prise la décision "d'exclure du Parti" onze membres de la Commission administrative accusés "d'entraver l'action du Parti, en semant le doute et en répandant mensonges et interprétations montées de toutes pièces", selon les termes du communiqué qui les qualifie par ailleurs "d'éléments subversifs aux pratiques fascistes". Ces militants sont :

Sadek Larbi Chtouki, Abderrahmane Benamar, Ahmed Izzi, Ahmed Benjelloun, Badii Mohamed Amri, Mustafa Melhaoui, Moutawakil M'barek, Mohamed Bougrine, Mounir Omar, Tayeb Sassi et Arech Boubeker.

Sept de ces responsables qui figurent parmi les militants arrêtés le 8 mai, sont présentés avec 26 autres devant le juge d'instruction et inculpés de "trouble à l'ordre public" devant le tribunal de première instance de Rabat. Deux autres responsables de la Commission Administrative "exclus" par le Comité Central de Bouabid, se trouvent actuellement en prison à Béni-Mellal où ils purgent une peine de douze mois depuis Novembre 1982 : Il s'agit de Bougrine Mohamed et Mounir Omar.

Il est peut-être utile de revenir sur les circonstances de leur arrestation qui ressemblent curieusement à celles du 8 mai. En effet, le 24 Octobre 1982, un "commando" dirigé par un membre du Bureau politique, El Yazghi, faisait irruption dans le local du Parti à Béni-Mellal et neutralisait les trois militants qui s'y trouvaient, avant de faire main basse sur les documents et le matériel de la section. Alertés, des militants accourent vers le local... pour se trouver nez-à-nez avec la police. Une trentaine de militants sont arrêtés et traduits immédiatement devant le tribunal de Béni-Mellal pour "violence et attroupement armé" et "trouble à l'ordre public", mais surtout pour "occupation illégale" du local de leur propre Parti ! sur plainte du Bureau politique qui s'est porté partie civile...

C'est là un précédent grave dans l'histoire de la gauche marocaine, mais un précédent assez éloquent sur la manière dont les responsables du Bureau politique de l'U.S.F.P. recourent pour neutraliser les militants qui sont hostiles à leur ligne politique opportuniste.

Et, fait unique dans l'histoire de la gauche marocaine, des avocats appartenant au même Parti défendent des causes différentes. Ce n'est pas un hasard si Me Benamar, Me Sassi, Me Chtouki, Me Benjelloun, actuellement jugés, avaient assuré avec d'autres militants la défense de leurs camarades à Béni-

Mellal.

Mais c'est au cours de ces derniers événements que les masques sont véritablement tombés. La collusion de la direction de l'U.S.F.P. avec le pouvoir est manifeste.

Abderrahmane Benamar, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Rabat et Tayeb Sassi, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Agadir, sont particulièrement menacés. On sait qu'ils avaient été condamnés à des peines de trois et deux ans de prison avec sursis, au lendemain des événements de juin 81. Ces condamnations risquent fort d'être prises en ligne de compte dans ce nouveau procès politique qui leur est intenté. Le but du pouvoir étant de neutraliser des militants qui se sont opposés à toute tentative de dévoyer la ligne révolutionnaire du Parti, héritée de militants prestigieux tels Mehdi Ben Barka et Omar Benjelloun, tragiquement assassinés par les hommes du pouvoir.

Ce dernier, qui a toujours su tirer profit des dissensions internes de la gauche, a rarement observé la neutralité. Bien souvent, il a manœuvré par tous les moyens afin de les attiser pour mieux affaiblir ses adversaires politiques. Mais c'est bien la première fois qu'il intervient aussi ouvertement en mettant en branle son appareil policier et judiciaire, pour trancher un conflit interne à la gauche et en prenant clairement position en faveur de l'un des protagonistes. Même les médias officiels sont venus à la rescousse du Bureau politique de l'U.S.F.P., à l'instar de l'officieux "Matin du Sahara", qui s'est vivement félicité de la décision de Bouabid de participer aux prochaines élections et qui a par la même occasion tenté de minimiser l'audience des militants arrêtés le 8 mai en les qualifiant de "petit groupuscule isolé" !!

Pourquoi alors le pouvoir, en butte à des difficultés multiples (dont celle de relancer un "processus démocratique" moribond depuis juin 1981, n'est pas la moindre) a-t-il opté de recourir à la manière forte à la veille des élections, alors que l'opinion attendait dans cette conjoncture un geste inverse qui aurait donné - tout au moins à l'étranger - plus de crédibilité à son image de marque ?

La répression qui s'abat sur la gauche de l'U.S.F.P. est motivée par une double peur : celle du pouvoir qui craint pour son "consensus" et celle de la droite de l'U.S.F.P. conduite par le Bureau politique qui est devenue minoritaire au sein du Parti. La répression policière n'est donc intervenue que pour porter secours à une droite qui refuse tout débat démocratique et qui n'a pas appliqué un iota des résolutions prises démocratiquement au sein des instances du Parti, depuis le Congrès de 1978.

Bien que les 33 militants soient jugés sous une accusation de droit commun, c'est bien un procès à caractère politique qui se déroule actuellement à Rabat.

La mobilisation de dizaines et de dizaines d'avocats (près de 200) qui ont afflué de tous les coins du pays, pour assister les 33 militants, renforcés en cela par des observateurs délégués par des organisations internationales, montrent de toute évidence que ces militants ne sont pas isolés mais bénéficient d'un soutien de l'opinion démocratique nationale et internationale et d'un potentiel de sympathie au sein des masses que les ennemis de notre peuple sont obligés de prendre en ligne de compte.

La vigilance est donc de mise et la solidarité avec les 33 militants de l'U.S.F.P. doit se développer et se diversifier pour faire échec à la tentative de museler la gauche révolutionnaire au Maroc.

DERNIERE MINUTE : Le Procureur vient de requérir des peines allant jusqu'à 5 ans de prison, alors que l'accusation a été incapable de fournir la moindre preuve de la "culpabilité" des 33 militants.

PLUS QUE JAMAIS, IL FAUT MOBILISER L'OPINION DEMOCRATIQUE POUR DENONCER CETTE PARODIE DE JUSTICE ET EXIGER LA LIBERATION DE TOUS LES MILITANTS EMPRISONNES.

COMMUNIQUE DU MOUVEMENT OPTION REVOLUTIONNAIRE - 16 MAI 1983.

**SOLIDARITE AVEC LES DEMOCRATES MAROCAINS
EXIGEONS LA LIBERATION IMMEDIATE DE TOUS LES DETENUS POLITIQUES**

Le régime marocain vient d'annoncer l'ouverture officielle de la campagne électorale en vue de renouveler les soi-disant conseils municipaux et communaux. L'échéance de ces institutions formelles est en fait venue à terme depuis plus de deux ans. Le régime s'est vu contraint de la reporter par le biais du référendum du 30 Mai 1980.

Le but de cette nouvelle "ouverture" est de toute évidence, d'essayer de réanimer le soi-disant consensus national que l'insurrection populaire du 20 juin 1981 a formellement démenti. Cette insurrection a été l'expression explicite de la condamnation par tout un peuple de la politique de dépendance et d'exploitation menée par la classe dominante et a obligé cette dernière à recourir à sa tactique habituelle :

- la répression systématique et sélective, parallèlement à une "ouverture" en direction des élites bourgeoises et petite-bourgeoises d'une part,
- le camouflage de l'aiguïsement des contradictions internes, par l'exploitation de la question nationale et arabe, d'autre part.

Cette vieille tactique "répression - ouverture" a toujours été le moyen pour le pouvoir de monarchie absolue de tenter d'imposer sa légitimité à travers des institutions de façade.

Aujourd'hui, alors qu'il entame son nouveau "processus démocratique" accompagné d'une large propagande officielle et semi-officielle, le pouvoir dévoile une fois encore sa véritable nature anti-démocratique et anti-populaire. En effet, notre pays connaît ces derniers mois une intensification de la répression à tous les niveaux, comme en attestent les atteintes quotidiennes aux Droits de l'Homme et aux libertés démocratiques :

- arrestation et intimidation des militants syndicalistes et politiques ;
- mesures arbitraires à l'encontre des détenus politiques et leurs familles ;
- interdiction du premier congrès national de l'Association Marocaine des Droits de l'Homme et du 6^e Festival de poésie, parallèlement aux mesures répressives visant à geler la vie associative ;
- encadrement policier de l'Université, licenciements massifs de centaines de travailleurs et violation de la législation du travail et des droits syndicaux ;
- détention illégale de dizaines de disparus civils et militaires.

C'est dans la continuité de cette vaste campagne que l'appareil de répression est intervenu le 8 mai dernier, pour agresser en plein jour, devant le local de l'U.S.F.P. plusieurs membres de la Commission Administrative et du Comité Central de ce parti, afin de les empêcher de participer à la réunion du Comité Central.

Les arrestations se sont étendues à plus de 200 militants et responsables du Parti. Plusieurs d'entre eux vont être déferés aujourd'hui même devant le tribunal de première instance de Casablanca, sous la fallacieuse inculpation de "trouble à l'ordre public". Ce chef d'inculpation ne saurait cacher la nature politique évidente de ce procès et de ces arrestations, à savoir : assurer les conditions favorables pour la nouvelle manœuvre électorale et la falsification de la volonté populaire par le biais d'institutions préfabriquées qui garantissent à l'avance la "majorité" écrasante à la classe dominante et à son pouvoir absolu, tout en délaissant quelques sièges compromettants à ceux qui ont accepté de faire son jeu.

Il apparaît en fait, que certains "dirigeants" de l'opposition n'ont tiré aucune leçon de l'expérience passée, et s'obstinent à cautionner de nouveau la politique du régime et à contribuer activement à sa tactique préférée de "répression - ouverture". Pire encore, ils n'hésitent pas à faciliter et à

participer ouvertement à la répression des militants démocrates qui contestent leur ligne idéologique et politique. Par leur pratique de compromission, ces soi-disant dirigeants dévoilent à leur tour leur véritable nature et se rangent du côté des ennemis de classe de notre peuple. Cette évolution concrétise la faillite historique de la direction traditionnelle du mouvement populaire de libération, seule responsable du dévoiement de l'action politique militante vers l'aventure des expériences réformistes et putschistes.

Cette clarification politique au sein du Mouvement populaire de libération marocain intervient dans le cadre de l'aiguïsement des contradictions de classe, parallèlement à l'élévation du niveau de conscience de notre peuple. En effet, les enseignements de l'expérience de ces dix dernières années ont été suffisants en eux-mêmes pour permettre aux masses laborieuses de prendre conscience de la véritable nature du pseudo "processus de libération et de démocratie".

La soi-disant libération menée par le régime camoufle en fait l'atteinte à la souveraineté nationale et le renforcement de la domination impérialiste (nouvelles bases américaines, dépendance économique, politique et culturelle). Quant au "processus démocratique", il n'est en réalité qu'un simple processus de répression et d'atteintes manifestes aux Droits de l'Homme.

Fortes de ces enseignements, nos masses laborieuses sauront faire face à cette nouvelle manoeuvre en intensifiant leur juste lutte pour un Maroc libre et démocratique.

COMMUNIQUE DES PRISONNIERS POLITIQUES A PROPOS DES ARRESTATIONS DE ABDERRAHMANE BENAMAR ET SES CAMARADES :

Le 8 mai, la police de Rabat a arrêté plusieurs responsables et militants de l'U.S.F.P., parmi eux les frères Benamar, Filali Mohamed et Izzi Ahmed.

Ces arrestations ont eu lieu près du siège de l'U.S.F.P. à Rabat en présence du Gouverneur de la ville. Outre des actes d'atteintes à la dignité de ces militants, la violence physique a été employée contre certains d'entre eux.

Les détenus politiques de la prison de Kénitra, considèrent que le Mouvement progressiste marocain est capable de résoudre lui-même ses contradictions internes, loin de toute ingérence et de n'importe quelle intervention des forces réactionnaires dans ses problèmes.

Nous condamnons l'arrestation arbitraire de ces militants et lançons un appel à toutes les forces démocratiques au Maroc et à l'étranger pour lutter afin que ces militants retrouvent immédiatement leur liberté.

PRISON DE KENITRA

Le 13 Mai 1983

62 SIGNATURES.

POUR LA LIBERATION DE TOUS LES DETENUS POLITIQUES SANS EXCEPTION !

L'emprisonnement pour des motifs politiques ou syndicaux de centaines de militants (qui demeure un des aspects de la répression qui s'abat sur le peuple marocain) est une pratique constante depuis l'indépendance formelle. C'est un fait établi et facilement vérifiable : à aucun moment, les prisons marocaines ne se sont vidées totalement de leurs occupants.

Parallèlement au pseudo "processus démocratique", l'arbitraire a régné en maître. C'est même pendant cette période qu'il a atteint son paroxysme :

- assassinat de plusieurs militants en pleine rue, tel Omar Benjelloun en décembre 1975 à Casablanca.
- mort en prison, souvent sous la torture de nombreux militants, dont le jeune Mohamed Grina en avril 1979 à Agadir.
- procès en chaîne à l'encontre de centaines de militants, pendant l'été 1976.
- le grand procès de Casablanca en janvier/février 1977 à l'issue duquel de lourdes condamnations furent prononcées.
- la répression en avril 1979 contre les syndicalistes de la Confédération Démocratique du Travail, qui furent condamnés par centaines et licenciés de la fonction publique.
- les procès en chaîne qui ont vu la condamnation de manière expéditive de centaines de citoyens et de militants politiques et syndicaux après les événements de juin 1981 qui ont fait un millier de morts et des centaines de blessés, surtout parmi les jeunes.

Les organisations humanitaires ont été unanimes pour dénoncer les violations quotidiennes des Droits de l'Homme par un pouvoir absolu qui se targue de démocratie, alors qu'une véritable démocratie ne saurait s'accomoder de l'emprisonnement arbitraire de personnes qui n'ont fait qu'exercer leur droit à l'expression...

Mais dans le cas du Maroc, les faits sont trop accablants pour qu'on puisse se tromper sur la nature réelle de l'expérience "démocratique" inaugurée depuis 1974 : Des centaines d'emprisonnés pour délit d'opinion, les conditions inhumaines infligées aux militaires condamnés en 1971 et 1972, la torture que continuent de subir certains détenus, même après leur jugement, cette torture qui est devenue une méthode de répression et d'intimidation après avoir été utilisée comme technique pour arracher des aveux aux militants arrêtés, les pressions et les intimidations exercées sur les familles des détenus politiques et sur tous ceux qui luttent pour le respect des Droits de l'Homme au Maroc, le non-jugement de militants arrêtés ou sequestrés et qui sont portés disparus depuis de nombreuses années. Sans parler du statut de ceux qui, une fois libérés, continuent de vivre en liberté surveillée, privés de tous leurs droits de citoyens...

Malgré tous ces faits attestés par des missions diverses et peu soupçonnées de partialité, le régime marocain continue de nier l'existence de prisonniers politiques et parfois entretient des campagnes de mystification à leur sujet. En janvier dernier, la propagande officielle laissait entendre que plus de 350 détenus ont été libérés et parmi eux un certain nombre de prisonniers politiques. En fait, les "grâces" n'avaient touché que des détenus de droit commun, comme l'a bien souligné un communiqué émanant des militants politiques incarcérés à la prison centrale de Kénitra. Ces militants qui se sont à juste titre étonnés de la crédulité de certains moyens d'informations à l'étranger, voire de leur complicité.

Mais autrement plus graves ont été les faux espoirs nourris savamment par certains milieux marocains et étrangers sur une libération "imminente" de tous les prisonniers politiques au Maroc, à l'occasion de la fête du trône. C'est le moment que choisit la droite de l'U.S.F.P. pour présenter au pouvoir une liste nominative comprenant 74 noms sélectionnés on ne sait sur quel critère.

LISTE DES 33 MILITANTS DE L'U.S.F.P. JUGES AU PROCES DE RABAT DEPUIS LE 12 MAI 1983.

Abderrahmane BENAMAR : Avocat. Membre de la commission administrative de l'USFP. Membre du Bureau de l'Association Marocaine des Droits de l'Homme. Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Rabat.

Tayeb SASSI : Avocat. Membre de la commission administrative de l'USFP. Membre du Bureau de l'A.M.D.H. Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Agadir.

Sadek Larbi Chtouki : Avocat. Membre de la C.A. de l'U.S.F.P. Membre du Bureau de l'AMDH. Membre du Conseil de l'Ordre au barreau de Rabat.

Ahmed Benjelloun : Avocat stagiaire à Rabat. Membre de la C.A. de l'USFP.

Ahmed IZZI : Technicien. Membre de la C.A de l'USFP. Membre du Bureau de l'AMDH.

Moutawakil M'barek : Enseignant. Membre de la C.A. de l'USFP.

ARECH Boubeker : Membre de la C.A. de l'USFP. Membre de la C.A. du S.I.E.

HARRASSE Mohamed : Avocat stagiaire à Rabat.

KHOUIBI Mohamed : Avocat stagiaire à Agadir.

NOURAOUI Othmane : Avocat stagiaire à Agadir.

FELLAHI Mohamed : Ouvrier. Membre du Bureau de la section de l'AMDH de Rabat.

BARAKAT Lyazid : Journaliste. Secrétaire général de la section de l'AMDH de Casablanca.

SOUIDI Hamid : Enseignant.

BERRADI Mohamed : Fonctionnaire.

KHARROUJ Larbi : Fonctionnaire.

AÏT ABDALLAH Mokhtar : Enseignant.

BOULEDIANE Mohamed : Ouvrier.

SAÏDI El Hachmi : Ouvrier.

EL AOUSSI Brahim : Commerçant

AKMANE Madani : Ouvrier.

MENGADE Mohamed : Fonctionnaire.

RIFAHI Houcine : Infirmier.

BLILA Brahim : Ouvrier.

EL BAZ Haj Omar : Ouvrier.

SADEK Ahmed : Etudiant.

CHAOUCHE Abdesslam : Fonctionnaire.

EL HADI Abdelhadi : Etudiant.

CHAKHTOURA Abderrazak : Enseignant.

BOUCHTOU Mohamed : Fonctionnaire.

BOUZID Houcine : Ouvrier.

LAASSIBI Bachir : Enseignant.

IMAMI Hassan : Etudiant.

CHKIRNI Abdesslam : Enseignant.

LE MOUVEMENT OPTION REVOLUTIONNAIRE A PUBLIE LE 6 FEVRIER 1983 LE COMMUNIQUE SUIVANT, AU SUJET DE L'EVOLUTION DE SES RELATIONS AVEC MOHAMED BASRI :

Le 30 mars 1982, une mise au point émanant du MOUVEMENT OPTION REVOLUTIONNAIRE précisait à l'opinion publique que les déclarations et les positions exprimées par Mohamed Basri n'engageaient nullement le Mouvement. A l'époque, nous nous sommes contentés de cette simple mise au point, animés par le seul souci d'éviter à la scène politique marocaine des problèmes secondaires et convaincus de la nécessité absolue de mobiliser toutes les énergies dans la bataille contre notre ennemi de classe, pour la liberté et la dignité de notre peuple. Notre démarche était guidée aussi par la conviction profonde que les militants avaient dépassé, à travers leurs multiples épreuves, le stade de l'attachement aux personnes...

Le MOUVEMENT OPTION REVOLUTIONNAIRE est apparu dans un contexte de crise, au moment où la base de l'Union Nationale des Forces Populaires (UNFP) se trouvait désemparée et désarmée (du fait de la répression) face à la mainmise de la droite réformatrice sur l'appareil du parti. Cette droite a profité de la conjoncture de l'époque (en 1974) pour imprimer au parti une ligne réformatrice et scissionniste, au mépris des acquis révolutionnaires et des sacrifices de centaines et de centaines de militants.

Notre Mouvement s'est donc déclenché comme une initiative de base pour contrecarrer la direction réformatrice et pour rétablir la ligne et la pratique révolutionnaires du parti, tout en les approfondissant

Notre démarche a procédé d'une autocritique de l'expérience du parti de l'UNFP. Cette autocritique s'est attachée à définir la nature de la crise au sein du parti et à préciser nos divergences fondamentales avec l'aile réformatrice, tant au niveau idéologique que politique et organisationnel. Elle a aussi mis en évidence la responsabilité collective de la direction dans la crise du parti, du fait de la politique réformatrice et aventuriste qu'elle a imposée en l'absence d'un réel débat démocratique. Cette politique s'est traduite par des relations pour le moins équivoques avec le régime, parallèlement à des tentatives de prise du pouvoir, basées sur des alliances obscures et complexes. Les militants de base ont ainsi à plusieurs reprises payé le prix de cette politique aventuriste dont ils ignoraient les tenants et les aboutissants. Des dizaines y ont laissé leur vie...

A partir de cette autocritique, notre Mouvement a élaboré sa ligne politique et approfondi son option idéologique, conformément aux enseignements du socialisme scientifique.

Toutefois, l'expérience commune avec Mohamed Basri (qui avait rallié le Mouvement à ses débuts) a dégagé au fil des années, plusieurs points de divergence qui sont autant de preuves que son ralliement à notre Mouvement n'était que formel et relevait de la pure tactique.

Ainsi, au niveau politique, comme au niveau idéologique, Mohamed Basri a excellé dans l'art de l'ambiguïté dans l'approche des questions fondamentales. Il a sans cesse évolué entre les organisations et les Etats, en jouant sur les contradictions entre les parties antagonistes, sans jamais se définir de manière claire. Au niveau national, sa démarche restait dictée par un seul objectif quasi obsessionnel, L'ACCES AU POUVOIR, par n'importe quel moyen et à n'importe quel prix !

Ainsi, il n'a jamais rompu ses relations avec la direction opportuniste de l'U.S.F.P. Pour lui, l'institution de l'armée était une "force nationale", au même titre que les composantes du mouvement progressiste marocain... Sans parler de ses positions au niveau arabe et international qui lui avaient valu à diverses reprises, des demandes d'explication de notre part, sachant qu'il engageait automatiquement notre Mouvement par ses déclarations dans lesquelles nos militants ne se reconnaissaient nullement (son soutien au régime sanguinaire d'Irak, par exemple, au moment où ce dernier réprimait sauvagement les démocrates de ce pays).

....

Mais la divergence la plus importante réside dans l'attachement de Mohamed Basri à la thèse populiste qu'il partage d'ailleurs avec ses pairs du Bureau politique de l'U.S.F.P. Cette thèse qui privilégie le combat de "l'élite" à la lutte des masses populaires considérée comme un simple moyen de pression, en vue de réaliser le changement au Maroc par des moyens plus expéditifs.

Ainsi, se trouvait escamotée toute action d'organisation à long terme des masses populaires, qui viserait à forger dans la lutte, l'instrument révolutionnaire, qui demeure l'unique moyen de mener à bien les tâches du changement et de l'édification d'une société véritablement démocratique et socialiste. De la même manière, cette thèse se berçait de l'illusion qu'il était possible de substituer à la lutte militante effective à l'intérieur du pays, une direction installée à l'extérieur se posant en tant qu'alternative à l'action consciente et organisée.

Aujourd'hui, vu la gravité de la situation que traverse la lutte des masses de notre peuple, le MOUVEMENT OPTION REVOLUTIONNAIRE, fort de sa conviction révolutionnaire inébranlable et assumant pleinement ses responsabilités historiques, considère qu'il est de son devoir d'informer l'opinion démocratique et progressiste que Mohamed Basri s'est de lui-même placé en dehors de notre Mouvement, par ses prises de position et son action et ce, depuis près d'une année. (De même qu'il signale l'exclusion de ses rangs du nommé M'barek Bouderkha - Abbas - qui a choisi de se mettre au service de la personne de Basri).

Notre Mouvement a lutté et entend poursuivre sa lutte contre la ligne réformiste et aventuriste où qu'elle se manifeste. Nous n'avons cessé de répéter que réformisme et aventurisme sont les deux faces d'une même médaille. Nous sommes quant à nous fermement convaincus que rien ne peut se substituer à l'instrument révolutionnaire qui puise sa force dans les masses populaires dont il traduit le combat et les aspirations.

Notre Mouvement demeure convaincu que seules les masses organisées sont capables de réaliser le changement véritable et d'édifier la société socialiste à laquelle elles aspirent.

SUITE DE LA PAGE 5

Le plus grave c'est que cette pratique provient de ceux-là mêmes qui se réclament du mouvement progressiste et revêt l'aspect d'une véritable trahison. Est-ce à dire que les autres militants incarcérés qui ne figurent pas sur cette liste restrictive, doivent aux yeux de la direction de l'U.S.F.P. rester en prison, tant qu'ils défendent des opinions différentes des leurs ?

Mais tous ceux qui connaissent le véritable visage de la direction de l'U.S.F.P. représentée par les membres du Bureau politique, savent qu'elle n'en est pas à sa première compromission ni à sa dernière. Plus elle est isolée au sein du Parti et rejetée par l'écrasante majorité de la base militante, plus elle est amenée à composer de plus en plus ouvertement avec la réaction et trahir les masses populaires.

COMMUNIQUE COMMUN SIGNE PAR :

L'Association des Marocains en France,
 L'Association de l'Immigration Marocaine en Catalogne (Espagne),
 L'Association de l'Immigration Marocaine à Utrecht (Hollande),
 L'Association des Travailleurs Marocains à Rotterdam (Hollande)
 DAR AL MAGHRIB (Maison du Maroc) à Bruxelles.

=====

Une fois de plus, notre pays connaît une large vague de répression et de terreur. Le but de cette nouvelle campagne est de renforcer la domination impérialo-réactionnaire à tous les niveaux : économique, social et politique, par le biais d'une pratique constante visant à entraver toute lutte politique ou sociale et à geler toute vie démocratique, par les atteintes quotidiennes aux libertés publiques, que notre peuple n'a jamais cessé de lutter pour les arracher et imposer leur respect.

Ainsi, le 8 mai dernier, la police marocaine a procédé à des arrestations massives de militants de l'Union Socialiste des Forces Populaires, dont plusieurs membres du Comité Central et de la Commission Administrative nationale. Ces militants voulaient participer à la réunion du Comité Central au local de leur parti à Rabat. Leur arrestation est intervenue à la suite d'attaques physiques violentes de la part de la police, en plein jour. Les arrestations se sont étendues par la suite à d'autres régions du Maroc, touchant plus de 200 militants.

Cette nouvelle vague de répression n'est pas un fait isolé ; elle intervient dans le cadre de la préparation politique et matérielle des prochaines élections préfabriquées qui auront lieu à partir du mois prochain et qui visent à falsifier la volonté populaire.

En effet, avant ces dernières arrestations, l'appareil policier n'a cessé d'intensifier ses pratiques répressives :

- interdiction du 1er Congrès national de l'Association Marocaine des Droits de l'Homme, ainsi que le 6ème Festival de la poésie.
- la pression toujours croissante sur les associations culturelles et les organisations syndicales, pour entraver leur action.
- La Confédération Démocratique du Travail (C.D.T.) a été privée une nouvelle fois cette année de son droit légitime à célébrer le Premier Mai.
- mesures arbitraires et d'intimidation à l'encontre des détenus politiques et leurs familles.

Cette accentuation de la répression accompagne l'aggravation continue de la crise économique et sociale qui se traduit notamment par les licenciements massifs de centaines de travailleurs et l'intensification de la guerre de classe menée par le pouvoir contre les masses laborieuses.

Les dernières arrestations de militants et responsables de l'U.S.F.P. et la traduction de 34 d'entre eux devant le Tribunal, coïncide avec l'ouverture officielle de la campagne électorale.. Ce qui dévoile, s'il en est encore besoin, la véritable nature du soi-disant "processus démocratique" qui ne vise que l'instauration d'institutions formelles, pour camoufler la politique d'injustice sociale, anti-démocratique et anti-populaire.

Les Associations démocratiques marocaines signataires de ce communiqué, soulignent leur indignation et leur protestation contre les atteintes aux Droits de l'Homme au Maroc et expriment leur solidarité et leur soutien agissant à tous les détenus politiques et syndicaux et exigent leur libération immédiate.

- POUR LA LIBERATION IMMEDIATE DES MILITANTS DE L'U.S.F.P.
- POUR LA LIBERATION DE TOUS LES DETENUS POLITIQUES ET SYNDICAUX
- NON AUX ENTRAVES A L'ACTION SYNDICALE AU MAROC
- POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET POUR ARRACHER LES LIBERTES DEMOCRATIQUES.

MARDI, 17 MAI 1983

CONFÉDÉRATION SYNDICALE GÉNÉRALE DU TRAVAIL

263, RUE DE PARIS, 93516 MONTREUIL CEDEX



TÉL. 851.80.00

Adresse Télégr. : CONFEDOC-PARIS
Compte Chèque Postal PARIS 62-84



UN CERTAIN NOMBRE D'ARRESTATIONS DE MILITANTS PROGRESSISTES ONT LIEU AU MAROC.

UNE PARTIE DE CEUX-CI DOIVENT PASSER EN JUGEMENT A PARTIR DU 16 MAI.

LA C.G.T. SUIT ATTENTIVEMENT LE DEROULEMENT DE CE PROCES.

ELLE S'INQUIETE DU FAIT QUE LES PERSONNES ARRETEES SOIENT JUGEES SOUS UNE ACCUSATION DE DROIT COMMUN (ATTEINTE A L'ORDRE PUBLIC), ALORS QU'IL S'AGIT DE TOUTE EVIDENCE, D'UN PROCES DE CARACTERE POLITIQUE.

LA C.G.T., COMME DANS TOUTE CIRCONSTANCE SEMBLABLE, METTRA TOUT EN OEUVRE POUR QUE LES DROITS DE L'HOMME SOIENT INTEGRALEMENT RESPECTES.

LE 14 MAI 1983.